

Commune de



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2015/50

L'an deux mil quinze, le trente octobre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 26 octobre 2015

PRESENTS : MM MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, BERARD Guy, GONON Florence, VIN Daniel, MIALON Delphine, SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : BEAUME Hugues

DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE : COMPTE-RENDU AU CONSEIL MUNICIPAL

Mr le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du Conseil municipal en date du 25 avril 2024,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le Conseil municipal prend note des décisions suivantes :

Décision du 13 octobre 2015 : acceptation du devis de la société « DURAND Service », 38120 SAINT EGREVE, concernant la réparation du camion Unimog. Montant du devis : 2 662,74 € TTC

Décision du 23 octobre 2015 : vente d'une concession de terrain au cimetière communal, soit deux mètres carrés, à Monsieur Alain RIVOIRON. Concession perpétuelle (99 ans), prix : 300 €.

Décision du 29 octobre 2015 : acceptation du devis de la société «GFI Progiels », 30915 NIMES, concernant la dématérialisation des maquettes budgétaires. Montant du devis : 1 128,00 € TTC.

Acte certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

